

Cours n°10 – La négation

1. Exprimer la négation

On exprime, en français, la négation de deux façons :

A. De façon lexicale

On oppose des **antonymes** (des mots de sens contraire) comme *ignorer* et *savoir*. Ces deux termes n'ont aucun rapport morphologique, mais il est possible de créer des antonymes en ajoutant un **préfixe** (*possible* → *impossible*, *social* → *asocial*, *rangé* → *dérangé*, *continu* → *discontinu*, *connaître* → *méconnaître*, *bienvenu* → *malvenu*, *euphorique* → *dysphorique*). Cela s'appelle la **dérivation**. Attention aux modifications orthographiques dues à l'ajout du préfixe in- (*in-lisible* → *illisible*). Sur les différents préfixes, voir cours n°3.

À l'intérieur de mots composés, on crée l'opposition à l'aide d'un mot négatif comme *pas*, *non* ou la préposition *sans* : *un livre cher/un livre pas cher*, *la violence/la non-violence*, *une hypothèse vérifiée/une hypothèse non vérifiée*, *honteusement/sans honte*.

B. De façon grammaticale

La négation se combine avec les trois types de phrase (phrase déclarative, interrogative ou injonctive) :

Je viens / Je ne viens pas.

Vient-il ? / Ne vient-il pas ?

Venez ! / Ne venez pas !

Pour ce faire, on utilise généralement le couple adverbial *ne... pas* qui est un ensemble de deux mots, composé de la négation *ne* et d'un second mot qui peut être un adverbe (*pas*, *point*, *jamais*, *plus*, *guère*...), un pronom (*personne*, *nul*, *rien*) ou un déterminant (*aucun*).

De nombreux mots permettent d'exprimer la négation, qui peut porter sur tout l'énoncé (**négation totale**) ou sur une partie uniquement (**négation partielle**).

2. Comprendre la portée de la négation

A - Négation totale et négation partielle

La négation totale porte sur la proposition entière et s'exprime au moyen de *ne*, *ne... pas*, *ne... point*, *ne... nullement*, *ne... aucunement* / *en aucune manière*, *ne... (en) rien*, *ne... pas du tout*, ou *ni*.

Roméo ne parle pas.

Cet énoncé s'oppose à la phrase positive *Roméo parle*.

Karim ne s'est point réjoui.

Il ne s'est pas perdu, ni n'est arrivé en retard.

Lucienne ne court pas.

La négation partielle porte sur une partie seulement de la proposition. Elle s'exprime au moyen de mots négatifs (déterminants, pronoms, adverbes, GNP) associés à *ne* qui permettent d'identifier précisément le ou les groupes de mots visés par la négation.

Il ne parle pas aux élèves de sa classe.

Dans cet exemple, la négation ne porte pas sur le verbe *parler* (il parle à d'autres personnes), mais sur le COI *aux élèves de sa classe*.

Autres exemples qui laissent la place à une information positive formulée à l'aide d'au moins un élément de l'énoncé :

Sacha n'a lu aucun livre du programme.

À aucun moment Lise et moi n'avons parlé de cela.

Il n'aime ni le thé, ni le café.

Lucienne ne court jamais dans les chemins escarpés.

B - La négation exceptive

Reste le cas de **la négation exceptive** qui, formulée à l'aide de *ne... que*, équivaut à *seulement* ou *uniquement*. Ce type de négation pourrait être explicité par l'expression *et rien d'autre* : *Alex n'aime que le rap londonien [et rien d'aucun autre]*.

C - Emploi des mots négatifs

a – Non

Non peut à lui seul exprimer la négation par opposition à *oui* notamment dans une réponse à une question :

-*Ce n'est pas l'heure de mon calmant ?*

-*Non.*

Il peut être renforcé par une conjonction (*mais*) ou une interjection :

-*Tu dormais ?*

-*Oh non !*

Non peut aussi s'insérer à la fin d'une phrase pour la renforcer :

Ça doit être bien difficile de choisir, non ?

Il peut occuper la fonction de COD (*Il a dit non*), voire remplacer toute une proposition subordonnée complétive.

Il m'a demandé si cela m'ennuierait de le faire tout de suite et j'ai répondu que non.

Il peut opposer deux groupes.

Je prendrai le métro et non ma voiture.

Associé à *plus*, il reprend les éléments d'une proposition :

Vous ne le voulez pas, ni moi non plus.

Associé à l'adverbe *seulement*, il exprime une gradation :

Dans ce siècle, je suis le premier qui ait parlé non seulement de l'âme des animaux, mais encore de l'âme des choses.

b - Pas

Pas (= *point*) s'emploie avec *ne* pour indiquer une négation totale ou partielle : *Je ne comprends pas ce que tu veux.*

Toutefois, *pas* peut être employé sans *ne*, mais contrairement à *non*, il ne peut s'employer seul. Il doit être complété par un autre mot :

Marc. -*Tu te fous de moi !* Serge. -*Pas du tout.*

On peut aussi employer la négation *pas* dans une phrase averbale avec un simple groupe nominal : *Pas le temps !* ou un adjectif : *Pas terrible !*

Un pronom : *Pas lui !* Un adverbe : *Pas maintenant...*

c - Ne

Ne s'emploie avec un second élément négatif : *ne... pas, plus, guère, jamais, que...* Toutefois, l'élément *ne* est souvent omis à l'oral (*Je sais pas* au lieu de *Je ne sais pas*).

Par ailleurs, il arrive qu'on emploie *ne* seul après certains verbes suivis d'un infinitif : *Je ne saurais répondre, Je n'ose le dire* ou après un *si* exprimant l'hypothèse : *Si je ne m'abuse, le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.* De nombreuses tournures s'utilisent avec *ne* seul.

Ne perd parfois son sens négatif.

→ Une question avec *que* (au sens de *pourquoi*) : *Que ne le disiez-vous plus tôt ?* (= *Vous auriez dû le dire plus tôt*).

→ Une question rhétorique : *Qui n'approuverait ?* Une proposition subordonnée : *Il n'y a personne qui ne sache cela,* etc. (= *Tout le monde le sait*).

d - Ni

La conjonction de coordination *ni* sert à coordonner des groupes négatifs de la même façon que la conjonction *et* coordonne des groupes positifs : *Je veux du fromage et du dessert. / Je ne veux ni fromage ni dessert.*

Ni peut donc coordonner des GN mais aussi des propositions entières : *Il ne peut ni accepter cette proposition ni la refuser* ou encore des verbes : *Je n'écris ni ne lis l'italien* (*ni* est renforcé par *ne*).

3. Quatre emplois stylistiques de la négation

→ Le *ne* explétif n'a pas de valeur négative. Il est facultatif et s'emploie dans un niveau de langue soutenu : *Prévenez-moi avant qu'il ne soit trop tard.*

→ La prétérition est une figure de style qui feint de ne pas dire ce qu'elle dit néanmoins très clairement : *Nous n'essaierons pas de donner au lecteur une idée de...* = *On souhaite donner au lecteur une idée de...*

→ La litote est également une figure de style. Elle recourt souvent à la négation et consiste à dire le moins pour signifier plus : *Ce garçon-ci n'est pas sot*. Cette phrase de Marivaux signifie que le garçon est intelligent. *Vous ne dites pas la vérité* (= vous dites des mensonges). Ici, la négation sert donc à affirmer.

→ L'antiphrase consiste à dire le contraire de ce qu'on pense : une négation est donc parfois sous-entendue dans un énoncé ironique. *Quelle remarque intéressante !* pour *Ce n'est pas très malin, ce que tu dis là !*

4. Exercices sur la négation

1) Faites les remarques nécessaires sur la négation dans les phrases suivantes :

a) *Négation lexicale, grammaticale, dans une figure de style ?*

b) *Négation totale ou partielle ?*

c) *Nature des mots qui expriment la négation ?*

A) Il ne sait rien, il est immature et totalement analphabète.

B) Il a été reconnu non coupable et a bénéficié d'un non-lieu.

C) Il est passé sans que j'en sois informée, et l'avoue sans honte : j'ai refusé qu'il revienne.

D) Le premier exercice était facile, le second difficile. Je n'ai pas compris l'explication.

E) Personne ne lui reproche de ne jamais rien faire. Ne trouvez-vous pas cela inadmissible ?

F) Je ne bois pas de lait et je ne sale pas beaucoup mes plats, ni ne mange gras.

G) Ah, bravo, c'est intelligent !

H) Je craignais qu'il ne rentrât.

2) Modifiez le sens des phrases A, C, E, F et H en ajoutant ou retranchant une ou plusieurs marques de la négation.

Corrigé

1)

A) Il **ne** sait **rien**, il est **im**mature et totalement **an**alphabète.

« Ne », **adverbe** de négation ; “rien”, **pronom indéfini** exprimant ainsi la nullité : les 2 forment un couple adverbial (nég. totale : « ne » nie un pronom, mais aucune information positive n'est à extraire de l'énoncé). **Préfixes** im- et an- exprimant l'absence, le manque (nég. partielle).

La 1^{re} nég. est grammaticale, les 2^e et 3^e lexicales.

B) Il a été reconnu **non** coupable et a bénéficié d'un **non**-lieu.

L'**adverbe** “non” entre dans la composition de l'adjectif composé et du nom composé : ces 2 nég. partielles sont d'ordre lexical.

C) Il est passé **sans que** j'en sois informée, et l'avoue **sans** honte : j'ai **refu**sé qu'il revienne.

La 1^{re} négation est totale ; les autres partielles ; la 1^{re} est grammaticale.

Conjonction de subordination « sans que » ; **préposition** « sans ». La négation qui porte sur la racine du **verbe de négation** « refuser » (verbe de négation) est contenue dans le préfixe **re-**.

D) Le premier exercice était facile, le second **difficile**. Je **n'**ai **pas** compris l'explication.

Adjectif “difficile”, préfixe latin **dis-**, transformé au contact du “f” de « facile » : négation partielle et lexicale. Locution adverbiale de négation “ne... pas” ; négation grammaticale partielle (porte sur « l'explication »).

E) **Personne** **ne** lui **reproche** de **ne jamais** rien faire. **Ne** trouvez-vous **pas** cela **in**admissible ?

5 négations au total ; la 2^{de} et la 5^e sont lexicales.

-L'adverbe “ne” et le pronom indéfini “personne” font porter la négation (partielle) sur « reproche ».

-**Verbe de sens négatif** (« ne pas apprécier »), le préfixe re- portant l'idée de contradiction et d'opposition.

-La locution adverbiale de négation “ne jamais” fait porter la négation sur le verbe « faire ». “Rien” est un pronom indéfini à comprendre comme « quelque chose ». La négation peut être conçue comme partielle (on imagine qu'il/elle accomplit des actes qui ne relèvent pas du travail, des devoirs).

-La 2^{de} phrase correspond à une question oratoire : la réponse positive est évidente. Couple adverbial de négation “ne pas”. Préfixe **in-** qui modifie l'adjectif “admissible” (partielle).

F) Je **ne** bois **pas** de lait et je **ne** sale **pas** beaucoup mes plats, **ni** ne mange gras.

-Les 3 négations sont grammaticales et partielles (portent sur « lait », « beaucoup » et « gras »).

-2 locutions adverbiales de négation “ne pas” (modification du COD « de lait » ; et de l'adverbe beaucoup), “ni” **conjonction de coordination** qui évite la répétition de “ne pas”. Le dernier « ne » est explétif.

G) Ah, bravo, c'est intelligent !

Pas de négation exprimée au niveau lexical ou grammatical, mais au niveau de l'acte de discours, qui est une antiphrase (dire le contraire de ce que l'on pense). Négation totale (équivalent à « cela n'est pas intelligent »).

H) Je **craignais** qu'il ne rentrât.

Verbe de négation "craindre" (= ne pas souhaiter par peur) ; c'est une négation lexicale ; "ne" explétif, reprend la négation exprimée par le verbe "craindre".

2)

A) Il est instruit, mature et lettré.

C) Il est passé -on m'en a informée- et l'avoue honteusement : j'ai accepté qu'il revienne.

E) Tout le monde le félicite d'être très actif : c'est admirable !

F) Je bois du lait, sale avec excès mes plats et mange gras.

H) Je souhaitais qu'il revînt.